

CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ

L'IDENTITÉ MISSIONNAIRE
DU PRÊTRE DANS L'ÉGLISE,
COMME DIMENSION INTRINSÈQUE
DE L'EXERCICE DES *TRIA MUNERA*

Lettre Circulaire



LIBRERIA EDITRICE VATICANA

© Copyright 2011 - Libreria Editrice Vaticana - 00120 Città del Vaticano
Tel. 06.698.81032 - Fax 06.698.84716

ISBN 978-88-209-8467-0

www.vatican.va

www.libreriaeditricevaticana.com



CONGREGATIO PRO CLERICIS

Vénérés Frères dans l'Épiscopat,

C'est avec une sincère gratitude que, à peine conclue l'Année Sacerdotale, la Congrégation pour le Clergé propose, à travers les Évêques, à tout le peuple de Dieu et aux Prêtres en particulier, le fruit de son Assemblée Plénière tenue au Vatican du 16 au 18 Mars 2009 sur le thème: «L'identité missionnaire du prêtre dans l'Église, comme dimension intrinsèque de l'exercice des *tria munera*».

Dans le sillage des contributions offertes ces dernières années, qui vont du *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres* (1994) au *Directoire pour le ministère et la vie des Diacres permanents* (1998), de la Lettre Circulaire «*Le Prêtre, maître de la Parole, ministre des sacrements et guide de la communauté en vue du troisième millénaire chrétien*» (1999) à l'Instruction «*Le prêtre, pasteur et guide de la communauté paroissiale*» (2002), cette Lettre Circulaire entend attirer l'attention sur l'importance de la dimension missionnaire et sur son rapport constitutif avec l'identité même du ministre ordonné.

Chaque prêtre, en effet, participe de la vie même du Seigneur Jésus, agit en Sa Personne et, par conséquent, est un instrument essentiel de Sa mission d'envoyé du Père, pour amener tous les hommes à la connaissance de la Vérité. Être pasteur demande que l'élan missionnaire soit vécu comme un désir personnel et profond de faire croître le Royaume de Dieu, et qu'il s'exprime dans un engagement de témoignage évangélique permanent, premier élément de tout apostolat authentique.

Nous confions l'existence de chaque Prêtre et la mission qui en découle, en laquelle vit la mission même de l'Église, à la protection de

la Bienheureuse Vierge Marie, Reine des Apôtres: qu'à travers le fidèle exercice du *munus docendi*, à travers l'accomplissement attentif et fidèle du *munus sanctificandi* et la conduite avec autorité du *munus regendi*, ils puissent réellement rendre présent le Christ, Unique Souverain Prêtre et Pasteur de nos âmes.

Cláudio Card. Hummes
CLÁUDIO Card. HUMMES
Archevêque Émérite de São Paulo
Préfet

+ *Mauro Piacenza*
✠ MAURO PIACENZA
Archevêque tit. de Vittoriana
Secrétaire

**ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS À LA PLÉNIÈRE
DE LA CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ**

Salle du Consistoire
Lundi 16 Mars 2009

*Messieurs les Cardinaux,
Vénérés Frères dans l'Épiscopat et le Sacerdoce!*

Je suis heureux de pouvoir vous accueillir en Audience spéciale, à la veille de partir pour l'Afrique, où je me rendrai pour remettre l'*Instrumentum laboris* de la Deuxième Assemblée Spéciale du Synode pour l'Afrique, qui se tiendra ici à Rome en octobre prochain. Je remercie le Préfet de la Congrégation, Monsieur le Cardinal Cláudio Hummes, pour les expressions aimables avec lesquelles il a interprété les sentiments communs. Avec lui je vous salue tous, Supérieurs, Officiaux et Membres de la Congrégation, avec reconnaissance pour tout le travail que vous accomplissez au service d'un secteur très important de la vie de l'Église.

Le thème que vous avez choisi pour cette Plénière – «l'identité missionnaire du prêtre dans l'Église, comme dimension intrinsèque de l'exercice des *tria munera*» – permet quelques réflexions destinées au travail de ces jours-ci et aux fruits abondants qu'il portera certainement. Si l'Église tout entière est missionnaire, et si chaque chrétien, en vertu du Baptême et de la Confirmation, reçoit le mandat de professer publiquement la foi *quasi ex officio* (cf. CCC, 1305), le sacerdoce ministériel, même de ce point de vue, se distingue ontologiquement et pas seulement en degré du sacerdoce baptismal, que l'on appelle encore sacerdoce commun. Le mandat apostolique: «Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature» (Mc 16, 15) est en effet constitutif du premier. Ce mandat n'est pas, nous le savons, une simple charge confiée à des collaborateurs; ses racines sont plus profondes et doivent être recherchées beaucoup plus loin.

La dimension missionnaire du prêtre naît de sa configuration sacramentelle au Christ-Tête: elle comporte, comme une conséquence, une adhésion cordiale et totale à ce que la tradition ecclésiale a désigné comme *l'apostolica vivendi forma*. Celle-ci consiste dans la participation à une «vie nouvelle» comprise au sens spirituel, à ce «nouveau style de vie» qui a été inauguré par le Seigneur Jésus et que les Apôtres ont fait leur. Par l'imposition des mains de l'Évêque et la prière consécra-toire de l'Église, les candidats deviennent des hommes nouveaux, ils deviennent des «prêtres». Dans cette lumière il apparaît clairement comment les *tria munera* sont d'abord un don et seulement ensuite un office, d'abord la participation à une vie, et pour ce motif une *potestas*. Certes, la grande tradition ecclésiale a, à juste titre, détaché l'efficacité sacramentelle de la situation existentielle concrète du prêtre, et ainsi les attentes légitimes des fidèles sont adéquatement sauvegardées. Mais ce juste éclaircissement doctrinal n'enlève rien à cette tension nécessaire, et même indispensable, vers la perfection morale, qui doit habiter chaque cœur authentiquement sacerdotal.

Pour favoriser précisément cette tension des prêtres vers la perfection spirituelle dont dépend surtout l'efficacité de leur ministère, j'ai décidé d'instituer une «Année Sacerdotale» spéciale, qui ira du 19 juin prochain jusqu'au 11 juin 2010. C'est en effet le 150^e anniversaire de la mort du Saint Curé d'Ars, Jean Marie Vianney, vrai exemple de Pasteur au service du troupeau du Christ. Votre Congrégation aura soin, en accord avec les Ordinaires diocésains et avec les Supérieurs des Instituts religieux, de promouvoir et de coordonner les diverses initiatives spirituelles et pastorales qui sembleront utiles pour faire percevoir toujours davantage l'importance du rôle et de la mission du prêtre dans l'Église et dans la société contemporaine.

La mission du prêtre, comme le met en évidence le thème de la plénière, se déroule «dans l'Église». Une telle dimension ecclésiale, de communion, dimension hiérarchique et doctrinale, est absolument indispensable pour toute mission authentique, et c'est elle seule qui en garantit l'efficacité spirituelle. Les quatre aspects mentionnés doivent être toujours reconnus comme intimement liés: la mission est «ec-clésiale» parce que personne n'annonce ni n'apporte soi-même, mais dans et à travers son humanité chaque prêtre doit être bien conscient de porter un Autre, Dieu lui-même, au monde. Dieu est la seule riches-

se que, en définitive, les hommes désirent trouver dans un prêtre. La mission est «de communion», parce qu'elle se déroule dans une unité et dans une communion qui ont également des aspects considérables de visibilité sociale, mais seulement dans un second temps. Ceux-ci, d'autre part, dérivent essentiellement de cette intimité divine dont le prêtre est appelé à être un expert, pour pouvoir mener, avec humilité et confiance, les âmes qui lui sont confiées à la même rencontre avec le Seigneur. Enfin, les dimensions «hiérarchique» et «doctrinale» suggèrent de réaffirmer l'importance de la discipline (le terme est lié à celui de «disciple») ecclésiastique et de la formation doctrinale, et pas seulement théologique, initiale et permanente.

La conscience des changements sociaux radicaux des dernières décennies doit pousser les meilleures énergies ecclésiales à soigner la formation des candidats au ministère. En particulier, elle doit stimuler la sollicitude constante des Pasteurs envers leurs premiers collaborateurs, soit en cultivant des relations humaines vraiment paternelles, soit en se préoccupant de leur formation permanente, surtout sous le profil doctrinal. La mission s'enracine de façon spéciale dans une bonne formation, développée en communion avec la Tradition ecclésiastique ininterrompue, sans césures ni tentations de discontinuité. En ce sens, il est important de favoriser chez les prêtres, surtout chez les jeunes générations, une correcte réception des textes du *Concile Oecuménique Vatican II*, interprétés à la lumière de tout le bagage doctrinal de l'Église. Il apparaît aussi urgent de récupérer cette conscience qui pousse les prêtres à être présents, identifiables et reconnaissables tant à leur jugement de foi qu'à leurs vertus personnelles ou même qu'à leur vêtement, dans les domaines de la culture et de la charité, depuis toujours au cœur de la mission de l'Église.

Comme Église et comme prêtres nous annonçons Jésus de Nazareth Seigneur et Christ, crucifié et ressuscité, Souverain du temps et de l'histoire, dans l'heureuse certitude que cette vérité coïncide avec les attentes les plus profondes du cœur humain. Dans le mystère de l'incarnation du Verbe, c'est-à-dire dans le fait que Dieu se soit fait homme comme nous, se trouve tant le contenu que la méthode de l'annonce chrétienne. La mission trouve ici son vrai centre moteur: en Jésus-Christ, précisément. La centralité du Christ porte avec elle la juste valorisation du sacerdoce ministériel, sans lequel il n'y aurait ni

l'Eucharistie, ni, encore moins, la mission ni l'Église elle-même. En ce sens il est nécessaire de veiller à ce que les «nouvelles structures» ou organisations pastorales ne soient pas conçues en vue d'un temps où l'on devrait «se passer» du ministère ordonné, en partant d'une interprétation erronée de la juste promotion des laïcs: ce serait poser les prémisses d'une ultérieure dilution du sacerdoce ministériel, et les «solutions» éventuellement présumées finirait dramatiquement par coïncider avec les causes réelles des problématiques contemporaines liées au ministère.

Je suis certain que, ces jours-ci, sous la protection de la *Mater Ecclesiae*, le travail de l'Assemblée plénière pourra approfondir ces brèves réflexions que je me permets de soumettre à l'attention de messieurs les Cardinaux, et des Archevêques et des Évêques, en invoquant sur tous la copieuse abondance des dons célestes, en gage desquels je vous impartis, à vous et aux personnes qui vous sont chères, une Bénédiction Apostolique spéciale et affectueuse.

Benedictus PP XVI



CONGREGATIO PRO CLERICIS

L'IDENTITÉ MISSIONNAIRE
DU PRÊTRE DANS L'ÉGLISE,
COMME DIMENSION INTRINSÈQUE
DE L'EXERCICE DES *TRIA MUNERA*

Lettre Circulaire

Introduction

Ecclesia peregrinans natura sua missionaria est.

«Par nature l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisqu'elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père».¹

Le Concile œcuménique Vatican II, dans la ligne de la Tradition ininterrompue, est on ne peut plus explicite pour affirmer le caractère missionnaire intrinsèque de l'Église. L'Église n'existe pas d'elle-même et pour elle-même: elle tire son origine des missions du Fils et de l'Esprit; l'Église est appelée, par nature, à sortir d'elle-même dans un mouvement vers le monde, pour être signe de l'Emmanuel, du Verbe qui s'est fait chair, du Dieu-avec-Nous.

Le caractère missionnaire, du point de vue théologique, est inclus en chacune des notes de l'Église et est particulièrement représenté tant par la catholicité que par l'apostolicité. Comment s'acquitter fidèlement de la tâche que constitue le fait d'être apôtres, témoins fidèles du Seigneur, annonciateurs de la Parole et administrateurs humbles et certains de la grâce, si ce n'est à travers la mission, comprise comme un véritable facteur constitutif de l'être de l'Église?

La mission de l'Église, en outre, est la mission qu'elle a reçue de Jésus-Christ avec le don du Saint-Esprit. Elle est unique, et elle est confiée à tous les membres du peuple de Dieu, rendus participants du sacerdoce du Christ au moyen des sacrements de l'initiation, pour offrir à Dieu un sacrifice spirituel et témoigner du Christ devant les hommes. Cette mission s'étend à tous les hommes, à toutes les cultures, à tous les lieux et à tous les temps. À une unique mission correspond un unique sacerdoce: celui du Christ, dont sont participants tous les

¹ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Ad gentes*, 2; 5-6; 9-10; Const. dogm. *Lumen gentium*, 8; 13; 17; 23; Décr. *Christus Dominus*, 6.

membres du peuple de Dieu, même si c'est selon une modalité différente et non seulement à un degré différent.

Dans cette mission, certainement, les prêtres, en tant qu'ils sont les plus précieux collaborateurs des Évêques successeurs des Apôtres, détiennent un rôle central et absolument irremplaçable, qui leur est confié par la providence de Dieu.

1. Conscience ecclésiale de la nécessité d'un engagement missionnaire renouvelé

Le caractère missionnaire intrinsèque de l'Église se fonde dynamiquement sur les missions trinitaires elles-mêmes. L'Église est appelée, par nature, à annoncer la personne de Jésus-Christ mort et ressuscité, à s'adresser à l'humanité entière, selon le mandat reçu du Seigneur lui-même: «Allez dans le monde entier et proclamez l'Évangile à toute créature» (Mc 16,15); «Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie» (Jn 20,21). Dans la vocation même de saint Paul, il y a un envoi: «Va, parce que je t'enverrai au loin, aux nations» (Ac 22,21).

Pour réaliser cette mission, l'Église reçoit le Saint-Esprit, envoyé par le Père et le Fils dans la Pentecôte. L'Esprit descendu sur les Apôtres est l'Esprit de Jésus: il fait répéter les actes de Jésus, il fait annoncer la parole de Jésus (cf. Ac 4,30), il fait redire la prière de Jésus (cf. Ac 7,59s; Lc 23,34.46), il fait perpétuer, dans la fraction du pain, l'action de grâce et le sacrifice de Jésus et il conserve l'unité parmi les frères (cf. Ac 2,42; 4,32). Le Saint Esprit confirme et manifeste la communion des disciples comme nouvelle création, comme communauté de salut eschatologique, et il envoie en mission: «Vous serez mes témoins [...] jusqu'aux extrémités de la terre» (Ac 1,8). Le Saint Esprit pousse l'Église naissante à la mission dans le monde entier, en démontrant de la sorte qu'il est répandu sur «chaque chair» (cf. Ac 2,17).

Aujourd'hui, face aux nouvelles circonstances de la présence et de l'activité de l'Église, dans le panorama mondial, l'urgence missionnaire se fait sentir, non seulement *ad gentes*, mais au sein même du troupeau déjà constitué de l'Église.

Au cours des dernières décennies, le magistère de Pierre a exprimé de façon autorisée, avec des tons toujours plus forts et déci-

dés, l'urgence d'un engagement missionnaire renouvelé. Il suffit de penser à *Evangelii nuntiandi* de Paul VI ou à *Redemptoris missio* et *Novo millennio ineunte* de Jean-Paul II,² jusqu'aux nombreuses interventions de Benoît XVI.³

La préoccupation du Pape Benoît XVI pour la mission *Ad gentes* n'est pas moindre, comme le montre sa constante sollicitude. Encore aujourd'hui, il faut souligner et encourager, toujours davantage, la présence de nombreux missionnaires envoyés *ad gentes*. Évidemment ils ne suffisent pas. En outre, un phénomène nouveau se profile: des missionnaires africains et asiatiques qui aident l'Église, par exemple, en Europe.

² Cf. PAUL VI, Exhort. ap. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), 2; 4-5; 14; JEAN-PAUL II, Let. enc. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), 1; ID., Let. ap. *Novo millennio ineunte* (6 janvier 2001), 1; 40; 58.

³ BENOÎT XVI, parlant aux Évêques allemands lors de la Journée mondiale de la jeunesse (2005), déclara: «Nous savons que sécularisation et déchristianisation continuent de progresser, que le relativisme s'accroît, que l'influence de l'éthique et de la morale catholiques est toujours moindre. Beaucoup de personnes abandonnent l'Église, ou si elles y restent, acceptent seulement une partie de l'enseignement catholique, choisissant uniquement certains aspects du christianisme. La situation religieuse demeure préoccupante à l'Est: là, nous le savons, la majorité de la population n'est pas baptisée, n'a aucun contact avec l'Église et, souvent, ne connaît pas du tout ni le Christ ni l'Église. Vous mêmes, chers Confrères, avez affirmé [...]: 'Nous sommes devenus un pays de mission'. [...] Nous devrions réfléchir sérieusement sur la façon dont nous pouvons réaliser une véritable évangélisation. Les personnes ne connaissent pas Dieu, ne connaissent pas le Christ. Il existe un nouveau paganisme et il ne suffit pas de s'efforcer de conserver le troupeau existant, même si cela est très important; mais la grande question s'impose: qu'est-ce qu'est réellement la vie? Je crois que nous devons tous ensemble essayer de trouver de nouvelles façons pour ramener l'Évangile dans le monde actuel, annoncer de nouveau le Christ et établir la foi» (Disc. dans le *Piussaal* du Séminaire de Cologne, le 21 août 2005). Devant le clergé de Rome Benoît XVI, au début de son pontificat, a souligné l'importance de la Mission citadine en cours (cf. Discours au clergé de Rome, 13 mai 2005). Dans son voyage au Brésil, en mai 2007, pour ouvrir la Ve Conférence générale de l'Épiscopat d'Amérique Latine et des Caraïbes dont le thème était: «Disciples et missionnaires de Jésus Christ, pour que nos peuples aient la vie en lui», le Pape a encouragé les Évêques brésiliens à une vraie «mission», adressée à ceux qui, tout en ayant été baptisés par nous, pour différents motifs historiques n'ont pas été suffisamment évangélisés (cf. Discours aux Évêques du Brésil dans la «*Catedral da Sé*» à São Paulo [11 mai 2007]).

Il faut aussi se réjouir et remercier Dieu pour tant de nouveaux Mouvements et Communautés ecclésiaux, y compris de laïcs, qui vivent la dimension missionnaire, soit dans leur propre région – au milieu des catholiques qui, pour différents motifs, ne vivent pas l'appartenance à la communauté ecclésiale – soit *ad gentes*.

2. Aspects théologiques et spirituels du caractère missionnaire des prêtres

Nous ne pouvons pas considérer l'aspect missionnaire de la théologie et de la spiritualité sacerdotale, sans expliciter la relation avec le mystère du Christ. Comme on l'a déjà remarqué au n. 1, l'Église trouve son fondement dans les missions du Christ et du Saint-Esprit: ainsi chaque «mission», et la dimension missionnaire de l'Église elle-même, intrinsèque à sa nature, se fondent sur la participation à la mission divine. Le Seigneur Jésus est, par antonomase, l'envoyé du Père. Avec une intensité plus ou moins grande, tous les écrits du Nouveau Testament rendent ce témoignage.

Dans l'Évangile de Luc, Jésus se présente lui-même comme celui qui, consacré par l'onction de l'Esprit, a été envoyé pour annoncer aux pauvres la Bonne Nouvelle (cf. *Lc* 4,18; *Is* 61,1-2). Dans les trois Évangiles synoptiques, Jésus s'identifie avec le fils bien-aimé qui, dans la parabole des vigneronniers homicides, est finalement envoyé par le maître de la vigne, après les serviteurs (cf. *Mc* 12,1-12; *Mt* 21,33-46; *Lc* 20,9-19); en d'autres lieux il parle de sa condition d'envoyé (cf. *Mt* 15,24). Même en Saint Paul on retrouve l'idée de la mission du Christ de la part de Dieu le Père (cf. *Ga* 4,4; *Rm* 8,3).

Mais c'est surtout dans les textes johanniques qu'apparaît le plus fréquemment la «mission» divine de Jésus.⁴ Être «l'envoyé du Père» appartient certainement à l'identité de Jésus: Il est celui que le Père a consacré et envoyé dans le monde, et ce fait est l'expression de son unique filiation divine (cf. *Jn* 10,36-38). Jésus a mené à son terme l'Œuvre salvifique, toujours comme envoyé du Père et comme celui

⁴ Parmi les textes sur la mission nous trouvons *Jn* 3,14; 4,34; 5,23-24.30.37; 6,39.44.57; 7,16.18.28; 8,18.26.29.42; 9,4; 11,42; 14,24; 17,3.18; *1 Jn* 4,9.14.

qui accomplit les œuvres de celui qui l'a envoyé, en obéissance à sa volonté. Ce n'est que dans l'accomplissement de cette volonté que Jésus a exercé son ministère de prêtre, de prophète et de roi. En même temps, ce n'est qu'en tant qu'envoyé du Père qu'il envoie, à son tour, les disciples. La mission, dans tous ses divers aspects, se fonde dans la mission du Fils dans le monde et dans la mission du Saint-Esprit.⁵

Jésus est l'envoyé qui, à son tour, envoie (cf. *Jn* 17.18). Le « caractère missionnaire » est avant tout une dimension de la vie et du ministère de Jésus, et par conséquent de l'Église et de chaque chrétien, selon les exigences de la vocation personnelle. Nous voyons comment Jésus a exercé son ministère salvifique pour le bien des hommes, dans ces trois dimensions intimement reliées de l'enseignement, de la sanctification et du gouvernement; ou, en d'autres termes plus directement bibliques, en tant que prophète et révélateur du Père, en tant que prêtre, Seigneur, roi et pasteur.

Même si Jésus, dans sa proclamation du Règne et dans sa fonction de révélateur du Père, s'est senti spécialement envoyé au peuple d'Israël (cf. *Mt* 15,24; 10,5), divers épisodes de sa vie découvrent l'horizon d'universalité de son message: Jésus n'exclut pas les gentils du salut, il loue la foi de certains d'entre eux, par exemple celle du centurion, et annonce que les païens arriveront des extrémités du monde pour s'asseoir à table avec les patriarches d'Israël (cf. *Mt* 8,10-12; *Lc* 7,9); il dit également à la cananéenne: « Femme, grande est ta foi ! Qu'il t'advienne selon ton désir » (*Mt* 15,28; cf. *Mc* 7,29). En continuité avec sa propre mission, Jésus ressuscité envoie ses disciples prêcher l'Évangile à toutes les nations, une mission universelle (cf. *Jn* 20,21-22; *Mt* 28,19-20; *Mc* 16,15; *Ac* 1,8). La révélation chrétienne est destinée à tous les hommes, sans distinctions.

La révélation de Dieu le Père que porte Jésus se fonde sur son union unique avec le Père, dans sa conscience filiale; ce n'est qu'à partir de celle-ci qu'il peut exercer sa fonction de révélateur (cf. *Mt* 11,12-27; *Lc* 10,21-22; *Jn* 1,18; 14,6-9; 17,3.4.6). Faire connaître le Père, avec tout ce que cette connaissance implique, est le but dernier de tout l'enseignement de Jésus. Sa mission de révélateur est tellement

⁵ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, 690.

enracinée dans le mystère de sa personne que, même dans la vie éternelle, sa révélation du Père se poursuivra : « Je leur ai fait connaître ton nom et je le ferai connaître, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux » (*Jn* 17,26 ; cf. 17,24). Cette expérience de la paternité divine doit pousser les disciples à l'amour vers tous, dans lequel consistera leur « perfection » (cf. *Mt* 5,45-48 ; *Lc* 6,35-36).

Le ministère sacerdotal de Jésus ne peut pas se comprendre en dehors de la perspective de l'universalité. Il est clair, à partir des textes du Nouveau Testament, que Jésus a conscience de sa mission qui le porte à donner sa vie pour tous les hommes (cf. *Mc* 10,45 ; *Mt* 20,28). Jésus, qui n'a pas péché, se met à la place des hommes pécheurs et, pour eux, il s'offre au Père. Les paroles de l'institution de l'Eucharistie manifestent la même conscience et la même attitude ; Jésus offre sa vie dans le sacrifice de la Nouvelle Alliance en faveur des hommes : « Ceci est mon sang de l'alliance, versé pour une multitude » (*Mc* 14,24 ; cf. *Mt* 26,28 ; *Lc* 22,20 ; *1 Co* 11,24-25).

Le sacerdoce du Christ a été surtout approfondi dans la lettre aux Hébreux, où l'on met en relief comment il est le prêtre éternel, qui possède un sacerdoce qui ne passe pas (cf. *He* 7,24), il est le prêtre parfait (cf. *He* 7,28). Face à la multiplicité de prêtres et de sacrifices anciens, le Christ s'est offert lui-même, une seule fois et une fois pour toutes, par le sacrifice parfait (cf. *He* 7,27 ; 9,12.28 ; 10,10 ; *1 P* 3,18). Cette unicité de sa personne et de son sacrifice confère aussi au sacerdoce du Christ son caractère unique et universel ; toute sa personne et, concrètement, le sacrifice rédempteur qui a une valeur pour l'éternité, portent le signe de ce qui ne passe pas et est insurpassable. Le Christ, prêtre souverain et éternel, continue encore, dans sa condition de glorifié, d'intercéder pour nous auprès du Père (cf. *Jn* 14,16 ; *Rm* 8,32 ; *He* 7,25 ; 9,24 ; 10,12 ; *1 Jn* 2,1).

Jésus, envoyé du Père, apparaît aussi comme Seigneur dans le Nouveau Testament (cf. *Ac* 2,36). C'est l'événement de la résurrection qui fait reconnaître aux chrétiens la seigneurie du Christ. Dans les premières confessions de foi, ce titre fondamental apparaît en lien avec la résurrection (cf. *Rm* 10,9). La référence à Dieu le Père ne manque pas dans beaucoup de textes qui nous parlent de Jésus comme Seigneur (cf. *Pb* 2,11). D'autre part, Jésus, qui a annoncé le règne de Dieu, spécialement lié à sa personne, est roi, comme lui-même l'indique dans

l'Évangile de Jean (cf. *Jn* 18,33-37). Et à la fin des temps «il remettra le règne à Dieu le Père, après avoir anéanti toute Principauté, toute Puissance et toute Force» (*1 Co* 15,24).

Naturellement, la domination du Christ a peu de rapport avec celle des grands de ce monde (cf. *Lc* 22,25-27; *Mt* 20,25-27; *Mc* 10,42-45) parce que, comme il le dit lui-même, son royaume n'est pas de ce monde (cf. *Jn* 18,36). C'est pourquoi la domination du Christ est celle du bon pasteur, qui connaît toutes ses brebis, qui offre sa vie pour elles et qui veut les réunir toutes en un seul troupeau (cf. *Gn* 10,14-16). Même la parabole de la brebis égarée parle, indirectement, de Jésus bon pasteur (cf. *Mt* 18,12-14; *Lc* 15,4-7). Jésus est en outre le «pasteur suprême» (*1 P* 5,4).

En Jésus se réalise, de façon éminente, ce que la tradition de l'Ancien Testament avait dit de Dieu comme pasteur du peuple d'Israël: «Je les ferai paître en d'excellents pâturages et leur pacage sera sur les plus hautes montagnes d'Israël [...]. Moi-même je ferai paître mes brebis et je les ferai reposer. Oracle du Seigneur Dieu. J'irai à la recherche de la brebis perdue et je ramènerai celle qui s'était égarée, je panserai celle qui est blessée et je fortifierai celle qui est malade, je veillerai sur celle qui est grasse et bien portante; je les paîtrai avec justice» (*Ez* 34,14-16). Et aussi plus loin: «Je susciterai pour eux un pasteur qui les fera paître, mon serviteur David. Il les mènera à pâture, il sera leur pasteur. Moi, le Seigneur, je serai leur Dieu...» (*Ez* 34,23-24; cf. *Jr* 23,1-4; *Za* 11,15-17; *Ps* 23,1-6).⁶

Ce n'est qu'en partant du Christ que la réflexion traditionnelle sur les *tria munera* – qui configurent le ministère sacré des prêtres – prend son sens. Nous ne pouvons pas oublier que Jésus se considère présent dans ses envoyés: «Qui accueille celui que j'enverrai, m'accueille; qui m'accueille, accueille celui qui m'a envoyé» (*Jn* 13,20; cf. aussi *Mt* 10,40; *Lc* 10,16). Il y a une chaîne de «missions», qui tire son origine du mystère même de Dieu Un et Trine, qui veut que tous les hommes soient participants de sa vie. L'enracinement trinitaire, chris-

⁶ Cf. aussi JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), 22.

tologique⁷ et ecclésiologique du ministère des prêtres est le fondement de l'identité missionnaire. La volonté salvifique universelle de Dieu, l'unicité et la nécessité de la médiation du Christ (cf. *1 Tm* 2,4-7; 4,10) ne permettent pas de mettre des frontières à l'œuvre d'évangélisation et de sanctification de l'Église. Toute l'économie du salut prend son origine dans le dessein du Père de tout récapituler dans le Christ (cf. *Ep* 1,3-10) et dans la réalisation de ce dessein, qui aura son accomplissement final lors de la venue du Seigneur dans la gloire.

Le Concile Vatican II se réfère clairement à l'exercice des *tria munera* du Christ, de la part des prêtres, comme collaborateurs de l'ordre épiscopal: «Participants, à leur degré de ministère, de l'office de l'unique médiateur qui est le Christ (cf. *1 Tm* 2,5), ils annoncent à tous la parole de Dieu. Ils exercent leur ministère sacré surtout dans le culte eucharistique ou synaxe, où, agissant dans la personne du Christ et proclamant son mystère, ils unissent les prières des fidèles au sacrifice de leur chef, et ils rendent présent et appliquent jusqu'à la venue du Seigneur (cf. *1 Co* 11,26), dans le sacrifice de la messe, l'unique sacrifice du Nouveau Testament, celui du Christ, qui s'est offert lui-même au Père une fois pour toutes en victime immaculée (cf. *He* 9.11-28) [...]. En exerçant, selon leur part d'autorité, l'office du Christ pasteur et chef, ils rassemblent la famille de Dieu comme une fraternité qui n'a qu'une âme, et par le Christ dans l'Esprit ils la portent vers le Père. Au milieu de leur troupeau ils l'adorent en esprit et vérité (cf. *Jn* 4,24)».⁸

En vertu du sacrement de l'Ordre, qui confère un caractère spirituel indélébile,⁹ les prêtres sont consacrés, c'est-à-dire enlevés «du monde» et livrés «au Dieu vivant», pris «comme sa propriété, pour que, à partir de Lui, ils puissent accomplir le service sacerdotal pour le monde», pour prêcher l'Évangile, être les pasteurs des fidèles et célébrer le culte divin, en vrais prêtres du Nouveau Testament (cf. *He* 5,1).¹⁰

⁷ *Ibid.*, 12: «La référence au Christ est la clé absolument nécessaire pour la compréhension des réalités sacerdotales».

⁸ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 28.

⁹ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, 1582.

¹⁰ Cf. BENOÎT XVI, *Homélie pour la Sainte Messe Chrismale* (9 avril 2009); JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), 12; 16.

Le Souverain Pontife Benoît XVI, dans l'allocution adressée aux participants à l'Assemblée Plénière de la Congrégation pour le Clergé, a affirmé que «la dimension missionnaire du prêtre naît de sa configuration sacramentelle au Christ-Tête: elle porte en elle-même, comme une conséquence, une adhésion cordiale et totale à ce que la tradition ecclésiale a caractérisé comme l'*apostolica vivendi forma*. Celle-ci consiste dans la participation à une "vie nouvelle" comprise spirituellement, à ce "nouveau style de vie" qui a été inauguré par le Seigneur Jésus et que les Apôtres ont fait leur. Par l'imposition des mains de l'Évêque et la prière consécatoire de l'Église, les candidats deviennent des hommes nouveaux, ils deviennent "presbytres". Dans cette lumière il est clair que les *tria munera* sont d'abord un don et seulement dans un second temps un office; d'abord la participation à une vie, et par suite une *potestas*».¹¹

Le décret *Presbyterorum Ordinis*, sur le ministère et la vie sacerdotale, illustre cette vérité quand il s'adresse aux prêtres ministres de la parole de Dieu, ministres de la sanctification par les sacrements et l'Eucharistie, et guides et éducateurs du peuple de Dieu. L'identité missionnaire du prêtre, même si elle n'a pas été l'objet explicite de grand développement, est clairement présente dans ces textes. On souligne expressément le devoir d'annoncer à tous l'Évangile de Dieu en suivant le mandat du Seigneur, avec une référence expresse aux incroyants et avec le rappel à la foi et aux sacrements, au moyen de la proclamation du message évangélique. Le prêtre, «envoyé», qui participe de la mission du Christ envoyé du Père, se trouve impliqué dans une dynamique missionnaire, hors de laquelle il ne peut pas vivre vraiment son identité.¹²

¹¹ BENOÎT XVI, *Discours aux participants à la Plénière de la Congrégation pour le Clergé* (16 mars 2009). Certes, c'est le baptême qui rend tous les fidèles «hommes nouveaux». Le sacrement de l'ordre, donc, si d'un côté il spécifie et actualise ce que les prêtres ont en commun avec tous les baptisés, de l'autre il révèle quelle est la nature propre du sacerdoce ordonné, c'est-à-dire le fait d'être totalement relatif au Christ, tête et pasteur de l'Église, de servir la nouvelle création qui émerge du bain baptismal: *Vobis enim sum episcopus – affirme Augustin – vobiscum sum christianus*.

¹² Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 4-6. Jean-Paul II s'arrête aussi longuement sur la question des *tria munera*: Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), 26.

Dans l'Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis* également, on affirme que, tout en étant inséré dans une Église particulière, le prêtre, en vertu de son ordination, a reçu un don spirituel qui le prépare à une mission universelle, jusqu'aux extrémités de la terre, parce que «n'importe quel ministère sacerdotal participe de la même ampleur universelle de la mission confiée par le Christ aux Apôtres».¹³ Donc la vie spirituelle du prêtre doit se caractériser par l'élan et le dynamisme missionnaire ; dans le sillage du Concile Vatican II on déclare que les prêtres doivent former la communauté qui leur a été confiée, pour en faire une communauté authentiquement missionnaire.¹⁴ La fonction de pasteur demande que l'élan missionnaire soit vécu et communiqué, parce que toute l'Église est essentiellement missionnaire. De cette dimension de l'Église dérive de façon décisive l'identité missionnaire du prêtre.

Lorsqu'on parle de mission il faut tenir compte, nécessairement, du fait que l'envoyé, le prêtre en ce cas, est en relation tant avec celui qui l'envoie, qu'avec ceux à qui il est envoyé. En examinant sa relation avec le Christ, le premier envoyé du Père, il faut souligner combien, à s'en tenir aux textes du Nouveau Testament, c'est le Christ lui-même qui envoie et constitue, au moyen du don du Saint-Esprit répandu dans l'ordination sacramentelle, les ministres de son Église ; ils ne peuvent pas être considérés simplement élus ou délégués de la communauté ou du peuple sacerdotal. L'envoi vient du Christ ; les ministres de l'Église sont des instruments vivants du Christ unique médiateur.¹⁵ «Le prêtre trouve la pleine vérité de son identité dans le fait d'être une dérivation, une participation particulière et une continuation du Christ lui-même, prêtre souverain et unique de l'Alliance nouvelle et éternelle ; il est une image vivante et transparente du Christ prêtre».¹⁶

En prenant comme point de départ cette référence christologique, la dimension missionnaire de la vie du prêtre émerge clairement :

¹³ *Ibid.*, 32.

¹⁴ Cf. *ibid.*, 26 ; JEAN-PAUL II, Let. enc. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), 67.

¹⁵ Cf. A. VANHOYE, *Prêtres anciens, prêtre nouveau selon le Nouveau Testament*, Paris 1980, 346.

¹⁶ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), 12.

Jésus est mort et ressuscité pour tous les hommes, il veut les réunir en un seul troupeau, il devait mourir pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés (cf. *Jn* 11,52). Si tous meurent en Adam, tous en lui reviennent à la vie (cf. *1 Co* 15,20-22), en lui Dieu se réconcilie le monde (cf. *2 Co* 5,19); il a ordonné aux apôtres de prêcher l'Évangile à toutes les nations. Tout le Nouveau Testament est pénétré de l'idée de l'universalité de l'action salvifique du Christ et de son unique médiation. Le prêtre, configuré au Christ prophète, prêtre et roi, ne peut pas ne pas avoir le cœur ouvert à tous les hommes et, concrètement, surtout à ceux qui ne connaissent pas Jésus et qui n'ont pas encore reçu la lumière de sa Bonne Nouvelle.

Du côté des hommes à qui l'Église doit annoncer l'Évangile,¹⁷ et à qui, par conséquent, le prêtre est envoyé, il faut mettre en évidence comment le Concile Vatican II, plusieurs fois, a parlé de l'unité de la famille humaine, fondée sur la création de tous à l'image et ressemblance de Dieu, et sur la communion de destin dans le Christ: «Tous les peuples constituent une seule communauté. Ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter l'ensemble du genre humain sur toute la face de la terre; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et le dessein de salut s'étendent à tous».¹⁸ Cette unité est appelée à rejoindre son sommet dans la récapitulation universelle dans le Christ (cf. *Ep* 1,10).¹⁹

Toute l'action pastorale de l'Église est tendue vers cette récapitulation finale de tout dans le Christ, en laquelle se trouve le salut des hommes. Tous les hommes étant appelés à l'unité dans le Christ, personne ne peut être exclu de la sollicitude du prêtre qui Lui est configuré. Tous attendent, même d'une façon involontaire (cf. *Ac* 17,23-28), le salut qui ne peut venir que de Lui: ce salut qui est l'insertion dans le Mystère Trinitaire, dans la participation à sa filiation divine. On ne peut faire de discriminations entre les hommes, qui ont une même origine et partagent le même destin et l'unique vocation dans le Christ.

¹⁷ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Ad gentes*, 1.

¹⁸ CONC. OECUM. VAT. II, Déclar. *Nostra aetate*, 1; Cf. Const. past. *Gaudium et spes* 24; cf. *ibid.*, 29; 22; 92.

¹⁹ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Const. past. *Gaudium et spes*, 45.

Établir des limites à la «charité pastorale» du prêtre serait totalement contradictoire à sa vocation, marquée par sa configuration particulière au Christ, tête et pasteur de l'Église et de tous les hommes.

Les *tria munera*, exercés par les prêtres dans leur ministère, ne peuvent être conçus en-dehors de leur relation essentielle à la personne du Christ et au don de l'Esprit. C'est au Christ que le prêtre est configuré au moyen du don de l'Esprit reçu dans l'ordination. De même que les *tria munera*, chez le Christ, se présentent comme essentiellement imbriqués, ne pouvant aucunement être séparés les uns des autres et recevant tous les trois leur lumière de l'identité filiale de Jésus, l'envoyé du Père, de même chez les prêtres nous ne pouvons davantage séparer l'exercice de ces trois fonctions.²⁰

Le prêtre est en relation à la personne du Christ, et pas seulement à ses fonctions; celles-ci prennent leur source et reçoivent leur plénitude de sens de la personne même du Seigneur. Cela signifie que le prêtre trouve la spécificité de sa vie et de sa vocation en vivant sa configuration personnelle au Christ; il est toujours un *alter Christus*. Dans la conscience d'être envoyé par le Christ, comme Celui-ci l'est par le Père, pour la *salus animarum*, le prêtre fera l'expérience de la dimension universelle, et donc missionnaire, de son identité la plus profonde.

3. Un renouveau de la praxis missionnaire des prêtres

L'urgence missionnaire actuelle demande une *praxis* pastorale renouvelée. Les nouvelles conditions culturelles et religieuses du monde, avec toutes leurs diversités, selon les diverses régions géographiques et les différents milieux socioculturels, montrent la nécessité d'ouvrir de nouvelles routes pour la *praxis* missionnaire. Benoît XVI, dans le discours déjà cité aux Évêques allemands, déclare: «Nous devons tous

²⁰ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores gregis* (16 octobre 2003), 9: «Il s'agit, en effet, de fonctions intrinsèquement reliées entre elles, qui se déploient, se conditionnent et s'éclairent de manière réciproque. C'est pour cela même que l'Évêque, lorsqu'il enseigne, en même temps il sanctifie et gouverne le peuple de Dieu; lorsqu'il sanctifie, il enseigne et gouverne aussi; lorsqu'il gouverne, il enseigne et sanctifie. Saint Augustin définit la totalité de ce ministère épiscopal comme *amoris officium*». Ce qui est dit ici des Évêques peut aussi s'appliquer aux prêtres, avec les distinctions requises.

ensemble essayer de trouver de nouvelles façons pour ramener l'Évangile dans le monde actuel»²¹.

Quant à la participation des prêtres à cette mission, rappelons l'essence missionnaire de l'identité presbytérale elle-même, de tous et de chacun des prêtres, et rappelons l'histoire de l'Église: elle témoigne du rôle irremplaçable des prêtres dans l'activité missionnaire. Lorsqu'il s'agit de l'évangélisation missionnaire à l'intérieur de l'Église déjà établie, s'adressant aux baptisés «éloignés» et à tous ceux qui, dans les paroisses et dans les diocèses, ne savent que peu ou rien de Jésus-Christ, ce rôle irremplaçable des prêtres apparaît de façon encore plus évidente.

Dans les communautés particulières, dans les paroisses, le ministère des prêtres manifeste l'Église comme un événement transformant et rédempteur, qui se réalise dans le quotidien de la société. C'est là qu'ils prêchent la Parole de Dieu, qu'ils évangélisent, catéchisent, en exposant intégralement et fidèlement la doctrine sacrée, qu'ils aident les fidèles à lire et à comprendre la Bible, qu'ils réunissent le peuple de Dieu pour célébrer l'Eucharistie et les autres sacrements, qu'ils promeuvent d'autres formes de prière communautaire et dévotionnelle; là qu'ils reçoivent celui qui se présente à la recherche de soutien, de consolation, de lumière, de foi, de réconciliation et de rapprochement envers Dieu, qu'ils convoquent et président les rencontres de la communauté pour étudier, élaborer et mettre en pratique les plans pastoraux; là qu'ils orientent et stimulent la communauté à exercer la charité envers les pauvres, tant spirituellement que dans la concrétude économique, à promouvoir la justice sociale, les droits de l'homme, l'égalité de dignité de tous les hommes, l'authentique liberté, la collaboration fraternelle et la paix selon les principes de la Doctrine sociale de l'Église. Ce sont eux, en tant que collaborateurs des Évêques, qui ont la responsabilité pastorale immédiate.

3.1. *Le missionnaire doit être disciple*

L'Évangile lui-même montre combien être missionnaire demande d'être disciple. Le texte de Marc affirme: «Puis étant monté dans la

²¹ Disc. dans la *Piussaal* du Séminaire de Cologne (21 août 2005).

montagne, (Jésus) appela à Lui ceux qu'il voulait et ils vinrent à lui. Il en institua Douze [...] pour être avec lui et pour les envoyer prêcher avec pouvoir de chasser les démons» (Mc 3,13-15). «Il appela ceux qu'il voulait» et «pour être avec lui»: voilà l'art d'être disciple! Ces disciples seront envoyés prêcher et chasser les démons: voilà les missionnaires!

Dans l'Évangile de Jean nous trouvons l'appel («Venez et voyez»: Jn 1,39) des premiers disciples, leur rencontre avec Jésus et leur premier élan missionnaire, lorsqu'ils vont et appellent les autres, leur annoncent le Messie rencontré et reconnu et les amènent à Jésus, qui les appelle encore à devenir ses disciples (cf. Jn 1,35-51).

Dans l'itinéraire du disciple, tout commence avec l'appel du Seigneur. L'initiative est toujours sienne. Cela indique comment l'appel est une grâce, qui doit être librement et humblement accueillie et conservée, avec l'aide du Saint-Esprit. Dieu nous a aimés le premier. C'est le primat de la grâce. À l'appel fait suite la rencontre avec Jésus pour écouter sa parole et faire l'expérience de son amour pour chacun et pour toute l'humanité. Il nous aime et nous révèle le vrai Dieu, Un et Trine, qui est amour. L'Évangile montre comment l'Esprit de Jésus transforme, au cours de cette rencontre, celui dont le cœur est ouvert.

En effet, celui qui rencontre Jésus expérimente combien il devient impliqué en profondeur avec sa personne et sa mission dans le monde; il croit en lui, il expérimente son amour, il adhère à lui, il décide de le suivre inconditionnellement où qu'il le mène, il investit en lui toute sa vie et, si nécessaire, il accepte de mourir pour lui. Il sort de cette rencontre le cœur joyeux et enthousiaste, fasciné par le mystère de Jésus, et il s'élance pour l'annoncer à tous. Ainsi le disciple devient semblable au Maître, envoyé par lui et soutenu par le Saint-Esprit.

La question d'aujourd'hui est la même que celle de quelques Grecs, présents à Jérusalem lorsque Jésus fit son entrée messianique dans la ville. Ils demandaient: «Nous voulons voir Jésus!» (Jn 12,21). Nous aussi nous posons cette question aujourd'hui. Où et comment pouvons-nous rencontrer Jésus, après son retour au Père, aujourd'hui, dans le temps de l'Église?

Le Pape Jean-Paul II, de vénérée mémoire, a largement développé la nécessité pour tous les chrétiens de la rencontre avec Jésus, pour

qu'ils puissent repartir de lui pour l'annoncer à l'humanité actuelle. En même temps, il a indiqué quelques lieux privilégiés dans lesquels on peut rencontrer Jésus aujourd'hui. Le premier lieu, disait le Pape, est «l'Écriture sainte lue à la lumière de la Tradition, des Pères et du Magistère, approfondie dans la méditation et l'oraison», c'est-à-dire ce qu'on appelle la *lectio divina*, la lecture orante de la Bible. Un deuxième lieu, disait le Pape, est la Liturgie, ce sont les sacrements, et de façon très spéciale l'Eucharistie. Dans le récit de l'apparition du Ressuscité aux disciples d'Emmaüs, nous trouvons intimement reliées la Sainte Écriture et l'Eucharistie, comme les lieux de la rencontre avec le Christ. Un troisième lieu nous est indiqué par le texte évangélique de Matthieu sur le jugement dernier, dans lequel Jésus s'identifie avec les pauvres (cf. *Mt* 25, 31-46).²²

Une autre façon fondamentale et précieuse de rencontrer Jésus-Christ est la prière, personnelle ou communautaire, surtout devant le Très Saint Sacrement, comme aussi dans la célébration fidèle de la Liturgie des Heures. Et même la contemplation de la création peut devenir un lieu de rencontre avec Dieu.

Chaque chrétien doit être conduit à Jésus-Christ pour faire cette rencontre forte, personnelle et communautaire avec le Seigneur, et pour ensuite toujours la renouveler et l'approfondir. Le disciple naît et renaît de cette rencontre. Du disciple naît le missionnaire. Si ceci vaut pour chaque chrétien, combien plus cela vaut-il pour le prêtre.²³

²² Cf. JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Ecclesia in America* (22 janvier 1999), 12.

²³ Dans l'allocution pour les vœux de Noël à la Curie Romaine, le 21 décembre 2007, Benoît XVI a dit : «On ne peut jamais connaître le Christ de manière seulement théorique. Avec une grande doctrine on peut tout savoir sur les Saintes Écritures, sans jamais L'avoir rencontré. Marcher avec Lui, entrer dans ses sentiments, comme le dit la *Lettre aux Philippiens* (2,5), fait partie intégrante du fait de le connaître [...] La rencontre avec Jésus-Christ demande l'écoute, elle demande la réponse dans la prière et dans la pratique de ce qu'Il dit. En accédant à la connaissance du Christ nous arrivons à connaître Dieu, et seulement à partir de Dieu nous comprenons l'homme et le monde, un monde qui autrement reste une question dénuée de sens. Devenir disciples du Christ est donc un chemin d'éducation vers notre être véritable, vers la juste façon d'être des hommes».

Le disciple et missionnaire, d'autre part, est toujours membre d'une communauté de disciples et missionnaires, qui est l'Église. Jésus est venu dans le monde et a donné sa vie sur la croix « pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11,52). Le Concile Vatican II enseigne que « Dieu voulut sanctifier et sauver les hommes non pas individuellement et sans aucun lien entre eux, mais il voulut faire d'eux un peuple, qui le reconnaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté ».²⁴ Jésus avec son groupe de disciples, particulièrement avec les Douze, commence cette communauté nouvelle qui réunit les enfants de Dieu dispersés, c'est-à-dire l'Église. Après son retour au Père, les premiers chrétiens vivent en communauté, sous la conduite des Apôtres, et chaque disciple participe à la vie communautaire et à la rencontre de ses frères, d'abord dans la fraction du pain eucharistique. C'est dans l'Église, et à partir de l'effective communion avec l'Église même, que l'on vit et que l'on se réalise comme disciples et missionnaires.

3.2. *La mission ad gentes*

Toute l'Église est par nature missionnaire. Cet enseignement du Concile Vatican II se reflète aussi sur l'identité et sur la vie des prêtres : « Le don spirituel que les prêtres ont reçu dans l'ordination ne les prépare pas à une mission limitée et restreinte, mais plutôt à une très vaste et universelle mission de salut, “jusqu'aux extrémités de la terre” (Ac 1,8) [...]. Que les prêtres se rappellent donc que la sollicitude de toutes les Églises leur incombe ».²⁵

Les prêtres peuvent participer à la mission *ad gentes* sous beaucoup de formes variées, même sans partir pour les terres de mission. Cependant, le Christ peut leur concéder à eux aussi la grâce spéciale d'être appelés par Lui et envoyés par leurs Évêques respectifs ou leurs Supérieurs majeurs à aller en mission dans les régions du monde où Il n'a encore pas été annoncé et où l'Église ne s'est pas encore établie, c'est-à-dire *ad gentes*; ou bien ils peuvent être envoyés là où il y a pénurie de clergé. Pensons par exemple, dans le domaine du clergé diocésain, aux prêtres *Fidei Donum*.

²⁴ CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 9.

²⁵ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 10.

Les horizons de la mission *ad gentes* s'élargissent et réclament une impulsion renouvelée dans l'activité missionnaire. Les prêtres sont invités à écouter le souffle de l'Esprit, le vrai protagoniste de la mission, et à partager cette sollicitude de l'Église universelle.²⁶

3.3. *L'évangélisation missionnaire*

Dans la première partie de ce texte, on a déjà reconnu la nécessité et l'urgence d'une nouvelle évangélisation missionnaire au sein du troupeau même de l'Église, c'est-à-dire parmi ceux qui sont déjà baptisés.

En effet, une grande partie de nos catholiques baptisés ne participe pas ordinairement, ou parfois pas du tout, à la vie de nos communautés ecclésiales. Ceci non seulement parce que d'autres modèles se présentent comme plus séduisants, ni seulement parce qu'ils décident en connaissance de cause de refuser la foi, mais toujours plus souvent parce qu'ils n'ont pas été suffisamment évangélisés. Ou mieux : ils n'ont rencontré personne qui leur témoignerait de la beauté de la vie chrétienne authentique. Personne ne les a amenés à une rencontre forte et personnelle et, ensuite, communautaire, avec le Seigneur. Une rencontre qui marquerait leur vie et la transformerait, une rencontre pour commencer à être de vrais disciples du Christ.

Ceci révèle la nécessité de la mission : nous devons aller chercher nos baptisés, et même tous ceux qui ne sont pas encore baptisés, et leur annoncer, de nouveau ou pour la première fois, le kérygme, c'est-à-dire la première annonce de la personne de Jésus-Christ, mort sur la croix et ressuscité pour notre salut, et son Règne, et ainsi les conduire à une rencontre personnelle avec Lui.

On pourrait se demander si l'homme et la femme de la culture postmoderne, des sociétés plus avancées, sauront encore s'ouvrir au kérygme chrétien. La réponse doit être positive. Le kérygme peut être compris et accueilli par n'importe quel homme, de n'importe quelle époque ou culture. Même les milieux les plus intellectuels ou les plus

²⁶ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 28; Décr. *Ad gentes*, 39; PAUL VI, Exhort. ap. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), 68; JEAN-PAUL II, Let. enc. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), 67.

simples peuvent être évangélisés. Nous devons aller jusqu'à croire que même les prétendus postchrétiens peuvent être de nouveau touchés par la personne de Jésus-Christ.

Le futur de l'Église dépend aussi de notre docilité à être concrètement missionnaires au milieu de nos baptisés eux-mêmes.²⁷ L'événement salvifique du baptême entraîne en effet le droit et le devoir des pasteurs sacrés d'évangéliser les baptisés, comme un acte dû en justice.²⁸

Certes, chaque Église particulière de chaque continent et de chaque nation doit trouver la route pour rejoindre, dans un engagement décidé et efficace de mission évangélisatrice, ses propres catholiques qui pour différents motifs, ne vivent pas l'appartenance à la communauté ecclésiale. Dans cette œuvre d'évangélisation missionnaire, les prêtres détiennent un rôle irremplaçable et précieux, à cause d'abord de la mission dans le troupeau de la paroisse qui leur est confiée. Dans la paroisse les prêtres auront besoin de convoquer les membres de la communauté, les consacrés et les laïcs, pour les préparer

²⁷ Le Pape Benoît XVI, stimulant les Évêques brésiliens «à entreprendre l'activité apostolique comme une vraie mission dans le contexte du troupeau constitué de l'Église Catholique», ajouta qu'«il s'agit en effet de n'épargner aucun effort pour aller à la recherche des catholiques qui se sont éloignés et qui ne connaissent Jésus-Christ que peu ou pas du tout. [...] Il faut, en un mot, une mission évangélisatrice qui interpelle toutes les forces vivantes de ce troupeau immense. Ma pensée par conséquent s'adresse aux prêtres, aux religieux, aux religieuses et aux laïcs qui se dépensent, souvent avec des difficultés immenses, pour la diffusion de la vérité évangélique. [...] Dans cet effort évangélisateur, la communauté ecclésiale se distingue par ses initiatives pastorales, en envoyant ses missionnaires, laïcs ou religieux, surtout dans les maisons des périphéries urbaines et de l'intérieur. [...] Les pauvres des périphéries urbaines ou de la campagne ont besoin de sentir la proximité de l'Église, soit dans l'aide concernant les besoins les plus urgents, soit dans le soutien de leurs droits et dans la promotion commune d'une société fondée sur la justice et sur la paix. Les pauvres sont les destinataires privilégiés de l'Évangile, et l'Évêque, formé à l'image du Bon Pasteur, doit être particulièrement attentif à offrir le baume divin de la foi, sans négliger le "pain matériel". Comme j'ai pu le souligner dans l'Encyclique *Deus caritas est*, "l'Église ne peut pas négliger le service de la charité, comme elle ne peut pas omettre les Sacrements et la Parole"» (Discours aux Évêques du Brésil dans la 'Catedral da Sé' de São Paulo [11 mai 2007]).

²⁸ Cf. *Codex Iuris Canonici*, cann. 229 §1 et 757.

adéquatement et les envoyer en mission évangélisatrice à la rencontre de chaque personne, de chaque famille – même à travers des visites à domicile – et à la rencontre de tous les milieux sociaux présents sur le territoire. Le curé doit participer en première personne à la mission paroissiale.

À la suite de l'enseignement conciliaire, et conscients de l'avertissement du Seigneur – «Qu'ils soient un [...], pour que le monde croie que tu m'as envoyé» (Jn 17, 21) – il est de première importance pour une praxis missionnaire renouvelée que les prêtres ravivent en eux la conscience d'être des collaborateurs des Évêques. C'est par leur Évêque en effet qu'ils sont envoyés au service de la communauté chrétienne. C'est pourquoi l'unité avec l'Évêque, qui sera effectivement et affectivement uni avec le Souverain Pontife, constitue la première garantie de toute action missionnaire.

Nous pouvons chercher quelques indications concrètes, pour une praxis missionnaire renouvelée de la part des prêtres, dans le domaine des trois *munera*:

Dans le domaine du munus docendi :

1. D'abord, pour être un vrai missionnaire à l'intérieur du troupeau même de l'Église, selon les besoins actuels, il est essentiel et indispensable que le prêtre se décide, très consciemment et avec détermination, non seulement à accueillir et à évangéliser ceux qui le cherchent, tant dans la paroisse qu'ailleurs, mais «à se lever et à partir» à la recherche, avant tout, des baptisés qui pour différents motifs ne vivent pas l'appartenance à la communauté ecclésiale, et même de tous ceux qui ne connaissent Jésus-Christ que peu ou pas du tout.

Que les prêtres qui exercent le ministère dans les paroisses se sentent appelés d'abord à aller vers les gens qui vivent sur leur territoire paroissial, en valorisant sagement même les formes traditionnelles de rencontre, comme les bénédictions des familles à domicile, qui ont porté tellement de fruits. Que ceux parmi les prêtres qui sont appelés à la mission *ad gentes*, voient là une grâce très spéciale du Seigneur et partent joyeux et sans crainte. Le Seigneur les accompagnera toujours.

2. Pour une évangélisation missionnaire à l'intérieur du troupeau catholique lui-même, avant tout dans les paroisses, il faut inviter, former et envoyer aussi les fidèles laïcs et les religieux. Les prêtres dans la paroisse, évidemment, sont les premiers missionnaires ; ils doivent partir à la recherche des personnes dans les maisons et en tout lieu et milieu social ; et cependant, les laïcs et les religieux sont aussi appelés par le Seigneur, par leur Baptême et leur Confirmation, à participer à la mission, sous la conduite du pasteur local.

Culturellement parlant il faut prendre conscience du fait que l'exercice de la «charité pastorale»²⁹ envers les fidèles impose de ne pas les laisser sans défense (c'est-à-dire privés de capacité critique) face à l'endoctrinement qui vient souvent des lieux d'enseignement scolaire, de la télévision, de la presse, des sites informatiques, et parfois même des chaires universitaires et du monde du spectacle.

Les prêtres, à leur tour, doivent être encouragés et soutenus par leurs Evêques dans cette délicate œuvre pastorale, sans jamais déléguer totalement à d'autres la catéchèse directe, de sorte que tout le peuple chrétien soit orienté, à notre époque multiculturelle, par des critères authentiquement chrétiens. Il faut distinguer la doctrine authentique et les interprétations théologiques, et ensuite, parmi celles-ci, celles qui correspondent au Magistère pérenne de l'Eglise.

3. L'annonce spécifiquement missionnaire de l'Évangile demande que soit donné un relief central au kérygme. Cette première annonce kérygmatisée de Jésus-Christ, mort et ressuscité et de son Règne, ou le renouvellement de cette annonce, reçoivent sans doute une vigueur et une onction spéciale du Saint Esprit, que l'on ne peut pas minimiser ou négliger dans l'engagement missionnaire.³⁰

Par conséquent, il faut reprendre, à temps et à contretemps, avec beaucoup de constance, de conviction et de joie évangélisatrice, cette première annonce, soit dans les homélies pendant les saintes Messes ou les autres événements évangélisateurs, soit dans la catéchèse, soit dans les visites à domicile, sur les places publiques, dans les moyens de communication sociale, dans les rencontres personnelles avec nos

²⁹ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 14.

³⁰ Cf. JEAN-PAUL II, Let. enc. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), 44.

baptisés qui ne participent pas à la vie des communautés ecclésiales; en somme, partout l'Esprit nous pousse et nous offre une occasion à ne pas manquer. Le kérygme joyeux et courageux caractérise une prédication missionnaire, qui veut porter l'auditeur à une rencontre personnelle et communautaire avec Jésus-Christ, début du cheminement d'un vrai disciple.

4. Il est nécessaire d'illustrer le fait que l'Église vit de l'Eucharistie, qui en est le centre. Dans la célébration eucharistique elle se manifeste pleinement dans son identité. Dans l'avènement et la vie de l'Église, tout porte à l'Eucharistie et tout part de l'Eucharistie. Par conséquent, même l'évangélisation missionnaire, la prédication du kérygme, tout l'exercice du *munus docendi*, doivent tendre à l'Eucharistie et porter l'auditeur, finalement, à la table eucharistique. La mission elle-même doit toujours partir de l'Eucharistie et aller vers le monde. «L'Eucharistie n'est pas seulement source et sommet de la vie de l'Église; elle l'est aussi de sa mission: une Église authentiquement eucharistique est une Église missionnaire».³¹

5. L'évangélisation des pauvres est prioritaire sous toutes ses formes, comme le dit Jésus lui-même: «L'Esprit du Seigneur est sur moi [...] et il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres» (Lc 4,18). Dans le texte évangélique de Matthieu sur le jugement dernier, on constate que Jésus veut être reconnu, de façon spéciale, dans le pauvre (cf. Mt 25, 31-46). L'Église a toujours tiré son inspiration de ces textes.³²

6. L'Église n'impose jamais sa foi, mais toujours elle la propose avec amour, avec onction et courage, dans le respect de l'authentique liberté religieuse qu'elle réclame aussi pour elle-même, et de la liberté de conscience de l'auditeur. En outre, la méthode du vrai dialogue est toujours plus indispensable: un dialogue qui n'exclut pas l'annonce, mais au contraire qui la suppose et qui, en définitive, est une voie pour évangéliser.³³

³¹ BENOÎT XVI, Exhort. ap. *Sacramentum caritatis*, 84.

³² Cf. BENOÎT XVI, Discours aux Évêques du Brésil dans la *Catedral da Sé* de São Paulo (11 mai 2007), 3.

³³ Cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Déclaration *Dominus Iesus* (6 août 2000), 4.

7. Il est nécessaire que la préparation du missionnaire se fasse à travers la formation d'une solide spiritualité et d'une authentique vie de prière, outre une écoute constante de la Parole de Dieu, spécialement dans la lecture des Évangiles. La méthode de la *lectio divina*, c'est-à-dire de la lecture orante de la Bible, peut s'avérer d'un grand secours. De toute façon, le prédicateur doit être enflammé par un feu nouveau, qui s'allume et se maintient ardent dans le contact personnel avec le Seigneur, et en vivant dans la grâce, comme nous pouvons le constater dans les Évangiles. À cette écoute de la Parole doit s'ajouter une étude constante et approfondie de la doctrine catholique authentique, telle qu'elle est exprimée d'abord dans le Catéchisme de l'Église Catholique et dans la saine théologie. La fraternité sacerdotale est une partie intégrante de la spiritualité missionnaire, et elle la soutient.

Dans le domaine du munus sanctificandi :

1. L'exercice du munus sanctificandi est lui aussi lié à la capacité de transmettre un vif sens du surnaturel et du sacré, qui fascine et qui conduit à une réelle expérience de Dieu, existentiellement significative.

La proclamation de la Parole de Dieu fait partie de chaque célébration sacramentelle, vu que le sacrement demande la foi de celui qui le reçoit. Ce fait est déjà une première indication de ce que le ministère presbytéral dans l'administration des sacrements, et spécialement dans la célébration de l'Eucharistie, possède une dimension missionnaire intrinsèque, qui peut être développée comme annonce du Seigneur Jésus et de son Règne, à ceux qui jusqu'à présent n'ont été évangélisés que peu ou pas du tout.

2. Il faut en outre souligner que l'Eucharistie est le point d'arrivée de la mission. Le missionnaire part à la recherche des personnes et des peuples pour les porter à la table du Seigneur, présage eschatologique du banquet de la vie éternelle auprès de Dieu, dans le ciel, qui sera la pleine réalisation du salut, selon le dessein rédempteur de Dieu. Il faudra, par conséquent, un accueil large, chaleureux et fraternel de ceux qui viennent pour la première fois, ou qui reviennent à l'Eucharistie après avoir été rejoints par les missionnaires.

L'Eucharistie a, en outre, une dimension d'envoi missionnaire. Chaque Sainte Messe, à la fin, envoie tous ses participants travailler de façon missionnaire dans la société. L'Eucharistie, comme mémorial de la Pâques du Seigneur, rend présent, toujours de nouveau, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, qui, pour l'amour du Père et de nous, a donné sa vie pour notre rédemption, en nous aimant jusqu'à la fin. Ce sacrifice du Christ est le suprême acte d'amour de Dieu envers les hommes.

La communauté chrétienne, dans la célébration de l'Eucharistie et dans la réception digne du sacrement du Corps et du Sang de Jésus, est profondément unie au Seigneur et comblée de son amour sans mesure. Entre-temps, elle reçoit à chaque fois, de nouveau, le commandement de Jésus: «Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés» (*Jn 13,34*), et elle se sent poussée par l'Esprit du Christ à aller annoncer à toutes les créatures la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu et de l'espérance, sûre de sa miséricorde salvatrice. Dans le Décret *Presbyterorum Ordinis*, le Concile Vatican II déclare: «L'Eucharistie constitue, en effet, la source et le sommet de toute l'évangélisation» (n. 5). Par conséquent la sollicitude pour sa célébration quotidienne de la part des prêtres, même en absence de peuple, est fondamentale.

3. Les autres sacrements aussi reçoivent leur force sanctifiante de la mort et de la résurrection du Christ et proclament ainsi la miséricorde indéfectible de Dieu. La célébration des sacrements elle-même, belle, digne et recueillie, selon toutes les règles liturgiques, devient une évangélisation très spéciale pour les fidèles présents. Dieu est Beauté, et la beauté de la célébration liturgique est une des voies qui nous mènent à son mystère.

4. Il faut prier pour que le Seigneur réveille la vocation missionnaire de la communauté ecclésiale, de ses pasteurs et de chacun de ses membres. Jésus dit: «La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux ! Priez donc le maître de la moisson, d'envoyer des ouvriers à sa moisson !» (*Mt 9,37-38*). La prière a une force très grande devant Dieu. Jésus nous rassure quant à cette force: «Demandez et l'on vous donnera» (*Mt 7,7*); «Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous l'obtiendrez» (*Mt 21,22*); «Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans

le Fils. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai» (Jn 14,13-14).

5. Il est opportun de se rappeler comment le sacrement de la Réconciliation, sous la forme de la confession individuelle, possède un profond caractère missionnaire intrinsèque. Le prêtre est appelé, pour la fécondité de la mission qui lui est confiée et pour sa sanctification, à se préoccuper, pour lui-même avant tout, de la célébration régulière et fréquente de ce sacrement et, en même temps, à en être le ministre fidèle et généreux.

6. Le ministère pastoral du prêtre est au service de l'unité de la communauté chrétienne. Pour ce motif, la première tâche missionnaire du prêtre est la régénération du peuple chrétien et le soin à apporter la dimension communautaire de l'expérience chrétienne.

7. En conclusion, le prêtre devra mieux comprendre la nature de la soif qui tourmente, parfois même inconsciemment, les hommes et les femmes de notre temps: soif de Dieu, d'expérience et de doctrine de vrai salut, d'annonce de la vérité concernant le destin ultime personnel et communautaire, soif d'une religion chrétienne qui soit en mesure de pénétrer toute l'organisation de la vie et de la transformer chaque jour davantage.³⁴ Une soif que seul le Seigneur Jésus pourra satisfaire en dernier ressort, en tenant toujours compte de ce que «la charité pastorale est le principe intérieur et dynamique capable d'unifier les multiples et différentes activités du prêtre».³⁵

Dans le domaine du munus regendi

1. La préparation et l'organisation de la mission dans les communautés ecclésiales, dans les paroisses, sont indispensables. Une bonne préparation et une claire organisation de la mission seront déjà le gage d'une issue fructueuse. Évidemment, on ne peut oublier le primat de la grâce, il doit plutôt être mis en évidence. Le Saint Esprit est le premier agent missionnaire. Il faut donc l'invoquer d'une manière insistante et avec beaucoup de confiance. Ce sera à lui d'allumer ce feu nouveau,

³⁴ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 35.

³⁵ CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia* (31 janvier 1994), 43.

cette passion missionnaire nécessaire dans les cœurs des membres de la communauté. Mais il y faut le concours de la liberté humaine. Les pasteurs de la communauté doivent penser aussi en termes d'organisation aux modalités les plus incisives et opportunes de la mission.

2. Il convient de chercher à suivre une bonne méthodologie missionnaire. L'Église en a une expérience bimillénaire. Néanmoins, chaque période de l'histoire apporte avec elle de nouvelles circonstances dont il faut tenir compte dans la façon de réaliser la mission. Beaucoup de méthodologies ont déjà été élaborées et essayées dans les praxis des Églises particulières. Les Conférences des Évêques et les diocèses pourraient donner des indications opportunes sur ce point.

3. Il faut aller avant tout vers les pauvres des périphéries urbaines et des campagnes. Ce sont eux, les destinataires préférés de l'Évangile. Cela veut dire que l'annonce doit être accompagnée d'une action, efficace et affectueuse, de promotion humaine intégrale. Jésus-Christ doit être proclamé comme une bonne nouvelle pour les pauvres. Ceux-ci doivent pouvoir se sentir heureux et comblés d'une sûre espérance par cette annonce.³⁶

4. Il serait opportun que la mission dans la paroisse et dans le diocèse ne se réduise pas à une période déterminée. L'Église est missionnaire par sa nature même. Ainsi, la mission doit faire partie des dimensions permanentes de l'être et de la réalisation de l'Église. Par conséquent la mission doit être permanente. Évidemment, il peut y avoir des périodes plus intenses, mais la mission ne devrait jamais être conclue ou arrêtée. Au contraire, la dimension missionnaire doit être solidement et tout-à-fait intégrée dans la structure même de l'activité pastorale et de la vie de l'Église particulière et de ses communautés.

Ceci pourrait porter à un authentique renouvellement, et finirait par constituer un élément très valable pour renforcer et rajeunir l'Église aujourd'hui. Le caractère missionnaire des prêtres eux-mêmes est lui aussi permanent; indépendamment de l'office qu'ils remplissent et de leur âge légal, ils sont toujours appelés à la mission jusqu'au dernier

³⁶ Cf. BENOÎT XVI, Let. enc. *Deus caritas est* (25 décembre 2005), 22; Id., Discours aux Évêques du Brésil dans la *Catedral da Sé* de São Paulo (11 mai 2007), 3.

jour de leur existence terrestre, puisque la mission est indissolublement liée à l'ordination même qu'ils ont reçue.

3.4. *La formation missionnaire des prêtres*

Tous les prêtres doivent recevoir une formation missionnaire spécifique et soignée, vu que l'Église veut s'engager, avec une ardeur renouvelée et avec urgence, dans la mission *ad gentes* et dans une évangélisation missionnaire adressée à ses propres baptisés, particulièrement ceux qui se sont éloignés de la participation à la vie et à l'activité de la communauté ecclésiale. Cette formation devrait commencer dès le séminaire, surtout à travers la direction spirituelle, et aussi par une étude soignée et approfondie du sacrement de l'Ordre, apte à souligner comment la dynamique missionnaire est intrinsèque au sacrement lui-même.

Pour les prêtres déjà ordonnés il sera très utile, et cela peut devenir nécessaire, d'intégrer la formation missionnaire dans le programme de formation permanente. La conscience, d'une part de l'urgence missionnaire, et d'autre part de la situation peut-être insuffisante de la formation et de la spiritualité missionnaire du presbyterium, devra suggérer à chaque Évêque ou Supérieur majeur les mesures à prendre pour mettre en route une préparation renouvelée à la mission, et une spiritualité missionnaire plus profonde et stimulante chez les prêtres.

Il semble que l'on puisse faire observer qu'un des principaux aspects de la mission soit la prise de conscience de son urgence; cette prise de conscience inclut l'aspect de former les candidats au ministère presbytéral à avoir une particulière attention missionnaire.

Globalement, le nombre des vocations grandit dans le monde, bien que cela reste modeste; c'est surtout en Occident que les effectifs suscitent quelques appréhensions; et cependant, ce qui est absolument déterminant pour le futur de l'Église, c'est la formation: un prêtre qui possède clairement son identité spécifique, avec une solide formation humaine, intellectuelle, spirituelle et pastorale, engendrera plus facilement des nouvelles vocations, parce qu'il vivra la consécration comme une mission et, heureux et certain de l'amour du Seigneur pour son existence sacerdotale, il saura répandre la «bonne odeur du Christ»

autour de lui et vivre chaque instant de son ministère comme une occasion missionnaire.

Il apparaît alors toujours plus urgent de créer un « cercle vertueux » entre le temps de la formation au séminaire et celui du ministère initial et de la formation permanente.³⁷ De tels moments doivent être réglés ensemble ; il faut absolument les harmoniser, pour que dans cette œuvre le clergé aussi puisse devenir toujours plus pleinement ce qu'il est : une perle précieuse et indispensable, offerte par le Christ à l'Église et à l'humanité entière.

Conclusion

Si le caractère missionnaire est un élément constitutif de l'identité ecclésiale, nous devons être reconnaissants envers le Seigneur qui renouvelle, à travers également le Magistère pontifical récent, une telle conscience claire dans toute son Église, et en particulier chez les prêtres.

L'urgence missionnaire est vraiment grande dans le monde et elle demande un renouvellement de la pastorale, au sens que la communauté chrétienne devrait être conçue comme en « mission permanente », soit *ad gentes*, soit là où l'Église est déjà établie, c'est-à-dire en allant à la recherche de ceux que nous avons baptisés et qui ont le droit d'être évangélisés par nous.

Les meilleures énergies de l'Église et des prêtres ont toujours été employées à l'annonce du kérygme ; c'est l'essence de la mission que nous a confiée le Seigneur. Cette « tension missionnaire » permanente ne pourra que servir aussi à l'identité du prêtre lequel, justement dans l'exercice missionnaire des *tria munera*, trouve son principal chemin de sanctification personnelle, et donc aussi de pleine réalisation humaine.

Par la suite, l'implication réelle et active dans la mission de tous les membres du corps ecclésial (Évêques, prêtres, diacres, religieux, religieuses et laïcs), favorisera cette expérience d'unité visible, tellement essentielle pour l'efficacité de tout témoignage chrétien.

³⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Let. enc. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), 83.

L'identité missionnaire du prêtre, pour être telle, doit regarder sans cesse vers la Bienheureuse Vierge Marie qui, pleine de grâce, est allée porter et présenter le Seigneur au monde; elle continue toujours à visiter les hommes de toute époque, encore pèlerins sur la terre, pour leur montrer le visage de Jésus de Nazareth, Seigneur et Christ, et pour les introduire dans la communion éternelle avec Dieu.

Du Vatican, le 29 juin 2010,
Solennité de Saint Pierre et de Saint Paul

Cláudio Card. Hummes

CLÁUDIO Card. HUMMES
Archevêque Émérite de São Paulo
Préfet

+ *Mauro Piacenza*

✠ MAURO PIACENZA
Archevêque tit. de Vittoriana
Secrétaire

TABLE

Lettres de crèace	3
Allocution du Saint-Père Benoît XVI aux participants à la Plènière de la Congrégation pour le Clergé	5
LETTRE CIRCULAIRE <i>L'identité missionnaire du prêtre dans l'Eglise, comme dimension intrinsèque de l'exercice des Tria munera</i>	9
Introduction	11
1. Conscience ecclésiale de la nécessité d'un engagement missionnaire renouvelé.	12
2. Aspects théologiques et spirituels du caractère mis- sionnaire des prêtres	14
3. Un renouveau de la praxis missionnaire des prêtres	22
3.1 <i>Le missionnaire doit être disciple</i>	23
3.2 <i>La mission ad gentes</i>	26
3.3 <i>L'évangélisation missionnaire</i>	27
3.4 <i>La formation missionnaire des prêtres</i>	36
Conclusion	37

TYPOGRAPHIE VATICANE